

Certificat d'Aptitude Professionnelle

Métiers de la coiffure

Le (la) titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la coiffure est un(e) professionnel(le) qualifié(e) dans :

- les techniques de base d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine ;
- l'accueil de la clientèle ;
- le conseil et la vente de service et de produits.

Il (elle) gère son espace de travail et participe aux différentes activités de l'entreprise.

Le (la) titulaire du diplôme doit s'attacher à :

- respecter la réglementation et les normes en vigueur ;
- adopter des comportements et des attitudes conformes, en vue de garantir l'hygiène, la santé et la sécurité de tous ;
- utiliser des produits capillaires conformes à la réglementation ;
- utiliser des outils informatiques et des logiciels professionnels ;
- adopter une démarche respectueuse de l'environnement.

Le (la) coiffeur/coiffeuse agit dans le respect du bien-être et du confort de sa clientèle dans le but d'entretenir et d'embellir la chevelure. Le (la) coiffeur/coiffeuse adopte une présentation soignée ainsi que des attitudes civiques et professionnelles dont l'écoute, la courtoisie, l'empathie et la discrétion. Il (elle) est capable de s'intégrer dans une équipe.

Débouchés :

Le (la) titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la coiffure exerce son activité, en respectant la réglementation en vigueur, dans les secteurs suivants :

- tout type d'entreprises de coiffure (salons de coiffure, salons itinérants, entreprises de coiffure à domicile, entreprises liées au secteur de la coiffure) ;
- secteur du spectacle et de la mode ;
- établissements et institutions diverses avec des activités de coiffure intégrées (centre d'esthétique, de thalassothérapie, établissements de tourisme et de loisirs, de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées).

Programme

Grille horaire	1 ^o année	2 ^o année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention	43h30	39h

Enseignements professionnels et math en co-intervention	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre	87h	78h
Prévention santé environnement	43h30	26h
Français, histoire géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques–Physique chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture artistique	29h	26h
Education physique et sportive	72h30	65h
Consolidation, accomp. personnalisé et accomp. au choix d'orientation	101h30	91h
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	6 à 7	6 à 7

Enseignements professionnels

- **Préparation, gestion** et remise en état des postes de travail
- **Entretien des matériels:**(outils, appareils), du linge, des équipements et des espaces de travail
- **Mise en œuvre de la démarche respectueuse de l'environnement** retenue dans l'entreprise
- **Auto évaluation de la qualité de la réalisation:** Élaboration d'un diagnostic, Réalisation d'un diagnostic, Formalisation du diagnostic
- **Mise en œuvre d'une technique d'hygiène et de soin capillaire:** Réalisation d'un shampoing, Réalisation d'un soin capillaire
- **Réalisation de techniques de base de coiffure** :Réalisation d'une coupe femme Réalisation d'une coupe homme, Réalisation d'une coloration, Réalisation d'un effet de couleur, Réalisation d'une mise en forme temporaire, Réalisation d'une mise en forme durable par enroulage, Réalisation d'un coiffage
- **Utilisation des outils numériques et des logiciels professionnels:** Accueil de la clientèle et gestion de la prise de rendez-vous, Création de la relation client, Recueil des attentes du (de la) client(e), Prise de rendez-vous, Actualisation du fichier clientèle
- **Conseil et vente de services, de matériels, de produits capillaires:**Conseil au (à la) client(e), Réalisation de la vente et de l'encaissement
- **Contribution à l'activité de l'entreprise:**Exercice de son activité au sein de l'entreprise, Valorisation des produits, des matériels dans différents espaces, Participation à la gestion des stocks

Stages

La période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines réparties sur les deux ans.

Examen

Epreuves générales :

- français, histoire-géographie Enseignement morale et civique:coeff.3
- mathématiques, physique chimie: coeff. 2
- éducation physique et sportive : coeff. 1
- langue vivante anglais: coeff. 1

Epreuves professionnelles :

- Techniques de coiffure: coeff. 14(dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement)

- Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise coeff.3

Epreuve Facultative:

Arts appliqués et cultures artistiques

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- Bac pro Perruquier-posticheur
- Mention complémentaire (MC) Coloriste – permanentiste
- MC Styliste –visagiste
- CAP Esthétique, cosmétique, parfumerie (en 1 an)
- Brevet professionnel (BP)coiffure option coloriste-permanentiste
- BP coiffure option styliste-visagiste

Où se former à proximité d'Aubagne ?

- **En lycée public**
Marseille 8^e – LP Leau
- **En lycée privé**
Marseille 6^e – LP Phocéa René Attoyan
- **En apprentissage**
Aix en Provence – CFA du pays d'Aix
Aix en Provence – Lycée Clovis Hugues
Aix en Provence -CFA Roger Para
Aubagne - CFA Roger Para
La Ciotat – Antenne du CFBT
Marseille 6^e-CFA de la coiffure Arcole Marseille Provence
Marseille 6^e – LP Phocéa René Attoyan
Marseille 6^e - CFA Roger Para
Marseille 6^e – Ecole Silvy Terrade

N'hésitez pas à rencontrer un Psychologue de l'Éducation Nationale